

1

(N^o 70.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1835.

AMENDEMENT de M. JADOT à l'art. 4 du chap. 2 du Budget
de la Dette Publique.

MESSIEURS ,

J'ai l'honneur de proposer à la Chambre de porter à 180,000 francs le
subside extraordinaire demandé par M. le Ministre des Finances , pour les
motifs que la Chambre en a autorisé à faire imprimer au *Moniteur*.

JADOT.
